



Villejuif

90% des enseignants des écoles de Villejuif exigent : "Monsieur le Maire ne déposez pas de projet de cité éducative!"

Lundi 20 septembre, ont été réunies lors du rassemblement devant la mairie, les motions « demandant à monsieur le maire de surseoir au dépôt d'un dossier de labellisation cité éducative pour des écoles de Villejuif », signées par 210 collègues (sur environ 270 enseignants du 1^{er} degré à Villejuif, soit 80%) de 21 écoles sur les 24 que comptent la ville^[1].

Une délégation constituée des représentants du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU, de la CGT, de la CNT, de SUD et de collègues des écoles que la ville veut faire rentrer dans cette cité éducative, a été reçue pendant 1h30 par le Maire, l'adjointe à l'éducation et l'enfance, le conseiller délégué à la politique de la ville et le directeur de cabinet du maire.

La délégation a fait part, à de multiples reprises, de l'opposition quasiment unanime des enseignants de la ville à la mise en place d'une cité éducative à Villejuif. Conformément au mandat confié par les collègues, elle a demandé au Maire de ne pas déposer de dossier de labellisation cité éducative en Préfecture.

De même, le soir à 18h, lors d'une réunion organisée par la municipalité dans la salle du conseil municipal^[2] les représentants syndicaux du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU, de la CGT, de la CNT, de SUD et la bonne quinzaine d'enseignants des écoles de la ville, ainsi que des enseignants du collège Karl Marx n'ont eu de cesse de répéter leur totale opposition à la cité éducative qui remet en cause le caractère national de l'Ecole publique en plaçant les écoles sous la tutelle des municipalités, déroge aux statuts et à la réglementation nationale pour imposer un fonctionnement d'un nouveau type sous l'autorité d'une « troïka » constitué du chef d'établissement du collège, d'un représentant de la ville et d'un représentant du préfet.

Le Maire et ses représentants ont indiqué que les premières démarches faites par la ville pour la mise en place d'une cité éducative dataient du premier trimestre 2021 (rappelons qu'aucune information n'a été faite aux enseignants à ce sujet puisque les directions d'école ont appris fortuitement l'existence de ce projet municipal par l'IEN le 1^{er} septembre). Face au rejet général des enseignants qui s'est exprimé à de multiples reprises dans les interventions, les représentants du maire ont indiqué que rien n'était encore déposé, qu'ils souhaitaient que la discussion se poursuive, que rien n'était tranché et qu'ils ne passeraient pas en force. La date limite de dépôt du dossier a été repoussée au 31 octobre.

Nous avons appris mercredi 22 septembre que la mairie de Villejuif a envoyé aux écoles concernées une invitation à des groupes de travail qui se tiendraient les 30 septembre, 4, 11 et 18 octobre, dans l'objectif de co-rédiger le dossier de cité éducative à Villejuif. Les directeurs concernés viennent aussi d'être conviés par l'IEN à une réunion le 27/09 avec le Proviseur Adjoint du collège Karl Marx.

Nous le répétons, nous sommes disponibles pour discuter des revendications des écoles, de l'amélioration des conditions de scolarisation de nos élèves, d'élargir l'accès à la culture, aux activités sportives, ... Mais, comme cela a été exprimé à plusieurs reprises dans les différentes réunions de lundi, il est hors de question pour nos organisations syndicales de co-élaborer, de co-construire ou encore d'accompagner la mise en place d'un dispositif gouvernemental mettant en cause le statut des enseignants que nous représentons, constituant une menace contre l'école publique et qui est rejeté par la quasi-totalité des enseignants de la ville.

Nous invitons les enseignants à refuser de participer à ces groupes de travail dont l'unique objectif est d'utiliser leur présence pour légitimer le dépôt d'un dossier cité éducative^[3].

Villejuif le 23 septembre

^[1] Depuis, la motion a été signée dans les 3 écoles restantes. Nous en sommes aujourd'hui à près de 90% des enseignants du 1^{er} degré de la ville qui demandent à monsieur le maire de ne pas déposer de dossier de labellisation cité éducative.

^[2] Cette réunion a été organisée par la municipalité en réponse à la lettre ouverte intersyndicale adressée au Maire, en invitant l'IEN, le principal du collège Karl Marx, certaines associations de parents et certaines associations de quartier.

^[3] Un des représentants du maire a d'ailleurs fini par déclarer lundi que si les enseignants ne venaient pas au groupe de travail, « vous aurez gagné », « le dossier ne sera pas déposé » !